

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2020**

26 septembre, 10h.30, Salle du Grenier bernois, Place du Casino à Morges

32 personnes sont présentes (comité inclus), 56 ont demandé à être excusées.

### **1. Propos de bienvenue**

Le Président adresse une très cordiale bienvenue aux membres qui ont bien voulu prendre le risque, malgré les circonstances, d'être présents à cette assemblée générale, qui aurait dû se tenir en mars, mais que le comité s'est vu dans l'obligation de reporter, en raison de la pandémie du corona virus. Le comité a pris soin de respecter les distances imposées en disposant les sièges dans la salle qui nous accueille aujourd'hui. Et Didier prie d'excuser Daniel Favre, vice-président de l'association, actuellement hospitalisé après une mauvaise chute, et lui souhaite un rétablissement complet dans les meilleurs délais et conditions.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 mars 2019 au Théâtre Beno Besson à Yverdon-les-Bains**

Il est publié sur notre site et les membres qui ne disposent pas d'internet pouvaient en demander l'envoi en copie papier à la secrétaire. Personne n'a fait usage de ce droit, et seul Jean-Paul Cavin a une remarque à faire : son nom est cité trois fois dans ce PV, dont deux fois avec une erreur dans son prénom. Rectification sera faire dans les documents, avec les excuses de la secrétaire, responsable de cette inattention. Cela étant, le PV est accepté, avec remerciements à Gisèle.

### **3. Rapport d'activité**

Didier Berberat, président, donne lecture de son rapport, reproduit ici dans son intégralité.

En raison de la pandémie de coronavirus, vous savez que notre Assemblée générale a été reportée à aujourd'hui 26 septembre 2020 à Morges. Le Comité a jugé utile de faire figurer sur notre site internet un rapport d'activité intermédiaire avec état au 15 avril 2020.

L'exercice sous rubrique couvre donc une période de 18 mois.

Depuis notre dernière Assemblée générale, le 2 mars 2019 à Yverdon-les-Bains, le comité s'est réuni à 12 reprises, dont 2 fois par conférence téléphonique, les 2 avril et 7 mai 2020.

Après deux Cafés francophones en juin et novembre 2018, le Comité a décidé de repousser à l'automne le Café francophone prévu ce printemps, afin de consacrer ses moyens restreints à d'autres activités. En raison de la pandémie qui semble reprendre de la vigueur, il est fort probable que nous devions malheureusement le repousser au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Il est prévu de le tenir à l'Université de Neuchâtel avec pour thème « *la montée de l'anglais dans les Hautes Ecoles* »

En raison de la mauvaise expérience faite lors du Café francophone du 29 juin 2019 à Lausanne, notre association a désormais acquis du matériel d'amplification du son qui sera fort utile pour les futurs Cafés et pour les autres manifestations, notamment les assemblées générales. (Nous avons renoncé à en faire usage aujourd'hui en raison de l'assistance peu nombreuse). Le Comité a à cœur

de continuer à organiser ces rencontres conviviales et formatrices qui ont déjà connu plus de 10 éditions.

En 2019, nous avons organisé, le 25 juin, une escapade à Sierre, cité bilingue où l'allemand est d'ailleurs en perte de vitesse. Une trentaine de nos membres, sous la houlette de M. Jean de Preux, journaliste à la RTS et sierrois de cœur, ont ainsi été accueillis à la télévision régionale bilingue Canal 9 et ont ensuite dégusté une excellente raclette au Château de Villa, avant de visiter le Musée du Vin, tout proche. Etant donné la canicule, nous avons renoncé à la visite à pied de la ville. La prochaine excursion devrait nous mener à Bienne l'an prochain, en fonction de la situation sanitaire.

L'année longue qui vient de s'écouler a vu la publication de trois bulletins. L'édition 31, sortie de presse fin juin 2019, avait pour thème principal la place du français dans les organisations internationales. Le Bulletin 32, quant à lui, a paru en décembre 2019. Ce numéro a notamment traité de la question de la langue française dans le plurilinguisme suisse. Le Bulletin 33, sorti en août avec environ deux mois de retard en raison de la pandémie actuelle, avait pour thème principal la situation du français en France.

Le Comité tient à remercier encore une fois Mme Béatrice Claret, membre du Comité et responsable de la coordination de l'édition de notre publication. Je profite de ce rapport d'activité pour vous rappeler une nouvelle fois que les tâches nombreuses et variées, mis à part le mandat de la coordinatrice, sont accomplies bénévolement par les membres du comité qui ont toute ma gratitude.

Notre site internet s'est encore développé et permet à nos membres de se tenir informés continuellement des actualités de notre association. Il a le mérite de permettre une plus grande souplesse, car il peut être complété à tout moment par des informations et articles qui ne sauraient souffrir l'attente de la parution de notre Bulletin semestriel. Encore une fois, nous ne voulons pas manquer de remercier Mme Claret qui met notre site continuellement à jour.

Le lexique franglais-français, qui reste un outil extrêmement utile pour nos membres et pour les autres amoureux de la langue française, continue à être actualisé régulièrement. Nous tenons encore une fois à remercier vivement les artisans de ce lexique, Mme Anne Cendre et MM. Jean-François Sauter et Jean-Pierre Villard, pour l'énorme travail effectué. Merci à nos membres de le faire mieux connaître auprès du grand public.

Après la première campagne d'écoute de la RTS radio et télévision, en juin 2018, le Comité a décidé de réitérer l'expérience. Toute notre reconnaissance va à la dizaine de membres qui se sont engagés, en juin 2019, à suivre durant une semaine des programmes de RTS/La Première. Un grand merci également à l'âme de cette initiative, notre secrétaire général et vice-président Daniel Favre. Notre gratitude va aussi à notre membre Jean-Henri Francfort qui a rédigé la synthèse des rapports d'écoute afin d'informer la Direction de la RTS. M. Ambroise Jolidon, chef d'antenne de la Première et responsable de la coordination radio, a admis les remarques de nos membres, notamment en ce qui concerne la forme interrogative, trop souvent maltraitée. Des mesures ont été prises, par une formation sur la narration qui durera plusieurs mois, pour les personnes qui sont à l'antenne. (Voir à ce sujet le Bulletin 32, p. 7).

Nous avons organisé une deuxième édition du concours de photos « Clic Clac ». Le délai de remise des photos a été fixé à fin décembre 2019. Un grand travail de promotion auprès de 31 journaux régionaux, par des lettres personnalisées et par un rappel dans notre Bulletin 32 a été effectué par notre amie Béatrice Claret. Nous avons reçu 21 dossiers, ce qui constitue un succès par rapport à la première édition. Le jury, composé de Béatrice Claret, Daniel Favre, Jean-Henri Francfort et Knut

Sunier, a siégé fin janvier 2020. La remise des prix, qui a été reportée pour des raisons que vous devinez, aura lieu à l'arrière-automne, pour autant que les conditions sanitaires le permettent, en un lieu qui reste à définir.

Grâce à Béatrice Claret, notre association, en collaboration avec l'Académie des écrivains publics de Suisse, a été à nouveau présente au Festival de la correspondance « *Lettres de Soie* » qui s'est déroulé à Mase, en Valais, les 12 et 13 octobre 2019. Les quelque 4300 visiteurs de ce Festival ont ainsi pu découvrir nos activités...et adhérer, pour quelques-uns, à notre association.

Notre Comité prévoit encore d'être présent à un certain nombre de manifestations durant les mois qui viennent. Nous vous en rendrons compte dans le prochain rapport d'activité.

Notre comité a continué à réagir avec vigueur, par lettres, courriers des lecteurs, entrevues ou d'autres moyens, contre l'utilisation des anglicismes ou les mauvais traitements infligés à la langue française, que ce soit du fait des autorités et administrations, des médias ou des entreprises privées. Ces démarches, notamment auprès de Manor, de Coop, des CFF ou encore du Salon de l'auto, font l'objet d'articles dans nos Bulletins ou encore sur notre site internet.

Nous avons également rédigé une prise de position destinée à une commission du Grand Conseil vaudois qui a examiné le postulat de M. Jérôme Christen, concernant la défense de l'usage de la langue française par les autorités de ce canton.

Je le signale déjà depuis plusieurs années, notamment lors de nos Assemblées générales, la situation est de plus en plus inquiétante, notamment en raison de l'indifférence d'une partie grandissante de la population romande face aux anglicismes toujours plus envahissants.

Nous ne souhaitons toutefois pas baisser les bras. Mais comme nous le disons régulièrement, notre Comité ne peut pas faire de miracles et réagir à toutes les occasions, étant donné que nous ne pouvons compter que sur les quelques bénévoles, certes très engagés, qui le composent. C'est la raison pour laquelle nous prions encore une fois instamment nos membres d'adresser leurs doléances directement et vigoureusement auprès des entreprises ou institutions qui, par mode ou par intérêt économique, maltraitent notre belle langue, et de nous informer de leurs démarches, qui seront éventuellement relayées par notre association et publiées, avec leur accord, dans notre Bulletin ou sur notre site.

Nous continuons également à rester préoccupés par la position de plus en plus menacée de la langue française dans l'administration fédérale. Malheureusement, une grande partie des parlementaires qui luttait contre ce phénomène inquiétant ont quitté le Parlement fédéral à la fin de la législature qui s'est achevée le 2 décembre 2019, comme ce fut mon cas. Cette défense de la langue française à Berne doit absolument continuer et le Conseiller national valaisan Mathias Reynard a accepté de prendre le relais parlementaire et de constituer un réseau destiné à défendre les langues latines au sein de notre Confédération.

Je le rappelle aussi souvent, et cela n'est pas inutile, notre association ne mène aucunement une croisade contre la langue anglaise, qui est une grande langue de culture. Notre lutte consiste à éviter l'usage immodéré et inutile d'anglicismes, alors même que nos langues nationales, notamment le français, sont parfaitement appropriées pour faire passer un message.

D'autre part, le Comité a examiné quelques nouvelles pistes d'actions, par exemple la mise à disposition de matériel promotionnel. Nous avons donc le plaisir de vous présenter notre parapluie aux couleurs de Défense du français. En vente ici auprès de notre secrétaire. Par ailleurs, un nouveau dépliant, destiné à mieux nous faire connaître et à attirer de nouveaux membres, vient de sortir de

presse. Il sera, entre autres, à votre disposition pour distribution autour de vous. Enfin, nous finalisons la mise sur pied d'un concours de rédaction destiné aux journalistes stagiaires et doté d'un prix, grâce à la générosité de Mme Isabelle Hämmerli de Aarau à qui nous adressons notre reconnaissance. Le prix devrait être remis pour la première fois en janvier prochain.

Le Comité, malgré sa grande motivation, ne peut pas lutter seul et, comme tout un chacun, ne rajeunit pas. C'est pourquoi nous vous appelons instamment à vous mobiliser dans vos milieux afin de défendre notre cause et de la faire connaître en incitant vos familles, vos amis, vos collègues à adhérer à nos idées et à notre association. Dans tous les domaines, nous aurons besoin d'une plus grande participation de tous nos adhérents.

Du côté du comité, pas d'élection cette année, tous les membres ayant été réélus pour un mandat de deux ans lors de l'Assemblée générale 2019.

Dans le courant de cette année cependant, nous avons enregistré la démission de M. Jean-Paul Hoebreck que nous tenons à remercier de son engagement.

Nous avons malheureusement eu à déplorer, en 2019, le décès de deux amis fidèles de la Défense du français.

En premier lieu, M. Jean-Marie Vodoz, grand Monsieur de la langue française et du journalisme, nous a quittés le 2 juin 2019. Il fut, rappelons-le, à l'origine de la création de notre association et un hommage mérité lui a été rendu dans notre Bulletin 31 afin de lui marquer notre reconnaissance. Avec la disparition de M. Vodoz, le monde francophone perd une figure marquante attachée à la défense de la langue de Voltaire.

Le 22 septembre 2019, après une longue maladie, notre ami François Berger a quitté ce bas monde. François a fait preuve d'un engagement inlassable pour notre association durant toutes les années pendant lesquelles il a participé aux travaux du Comité, notamment dans sa charge de responsable des relations publiques et des médias, et comme initiateur de notre concours de français en 2015. Le Bulletin 32 lui a également rendu hommage et témoignage de reconnaissance. (L'assemblée est priée d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de ces deux amis disparus).

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport annuel sans remercier tous les membres du Comité de leur engagement et de leur persévérance afin de faire rayonner notre association. J'adresse un merci tout particulier à notre vice-président et secrétaire général Daniel Favre, véritable cheville ouvrière de Défense du français, actuellement hospitalisé à qui nous adressons nos vœux chaleureux pour un rétablissement rapide et complet, et à Gisèle Bottarelli, notre dévouée secrétaire, dont le zèle et l'efficacité sont appréciés et contribuent à la bonne marche de l'association.

Applaudissements.

A la question de Mme Anne Cendre qui demande : *Lorsqu'un membre adresse directement ses doléances à une entreprise, ainsi que le comité incite à le faire, faut-il le faire en nom propre ou en tant que membre de l'association ?* il est répondu : une telle lettre n'engage évidemment pas l'association, mais il est conseillé de mentionner en P.S. qu'une copie en est adressée à l'association Défense du français. Avec l'autorisation de son auteur, ce genre de courrier peut trouver sa place dans l'un de nos bulletins et/ou sur notre site.

La parole n'est plus demandée à propos du rapport du Président.

#### **4. Présentation des comptes 2019**

Michel Dysli, trésorier, donne quelques précisions au sujet des comptes. L'exercice laisse apparaître un excédent de recettes (mieux dit que bénéfice...) de fr.4'269.23. Ce résultat meilleur que prévu s'explique par le fait que, en raison de la pandémie, plusieurs manifestations prévues ont malheureusement dû être annulées. Au bilan, on voit que la fortune de l'association, au 31 décembre 2019, se monte à fr.73'803.85 (CCP ordinaire : fr.23'707.35, cpte épargne : fr.50'096.50).

#### **5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes**

Les comptes ont été très scrupuleusement vérifiés en date du 30 janvier 2020 par Rolf Bünzli et Gabriel Barrillier, en présence du trésorier. Les vérificateurs ont reçu les réponses appropriées à leurs questions, en particulier sur le montant important qui figure aux transitoires. Explications : un certain nombre de membres ont payé en décembre 2019 déjà leur cotisation 2020, et quelques factures qui concernaient 2019 n'ont pu être réglées qu'au début de 2020. Par ailleurs, nous gardons en réserve la somme de fr.2'000.-, don de Mme Isabelle Haemmerli, qui constitue un fonds réservé à récompenser le/les lauréats du concours de rédaction pour les journalistes stagiaires.

M. Barrillier, 2<sup>ème</sup> vérificateur, donne connaissance des termes du rapport, qui sera publié sur le site et annexé au procès-verbal de l'AG. Pas de remarque, ni de question. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, par un vote à mains levées. Merci au trésorier et aux vérificateurs.

#### **6. Décharge au comité**

A mains levées également et à l'unanimité, les participants donnent décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2019.

#### **7. Comité : démission et hommage**

Comme relevé dans le rapport présidentiel, les membres du comité ont été réélus pour un nouveau mandat de deux ans, lors de l'AG 2019 à Yverdon-les-Bains. Pas d'élection donc cette année. Mais démission en cours d'année de Jean-Paul Hoebreck.

Les participants observent une minute de silence en hommage à deux amis disparus dans le courant de 2019 : Jean-Marie Vodoz et François Berger.

#### **8. Election d'un vérificateur des comptes suppléant**

Les comptes 2020 seront vérifiés par Gabriel Barrillier et Jean-Paul Cavin, respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vérificateur. Philippe Bataillard répond à l'appel pour un vérificateur suppléant. Il est élu. Merci à lui.

#### **9. Budget 2020...**

Il est vrai qu'il n'est pas logique de présenter un budget à fin septembre, comme nous l'a fait remarquer un membre à la lecture de l'ordre du jour de cet AG. Ce document avait été rédigé à l'intention de l'AG annuelle initialement agendée au 21 mars 2020 et le comité a estimé qu'il pouvait se permettre de vous le présenter aujourd'hui, en y ayant toutefois ajouté, en particulier, deux postes nouveaux dans les dépenses : l'impression de la plaquette de présentation de l'association et l'achat des parapluies, ce qui, pour une fois, donnera un solde négatif pour l'exercice 2020, déficit prévisible de 2'900 francs qui sera sans nul doute aisément épongé dans l'exercice suivant.

Ainsi présenté, ce budget est accepté à l'unanimité, avec reconnaissance à Michel Dysli pour son travail.

#### **... et présentation des projets**

Ils ont été évoqués par le Président dans son rapport (voir point 3). Nous les rappelons ici :

- Au printemps 2021, visite à Bienne, ville bilingue
- Dans le courant du printemps 2021 également, Café francophone à l'Université de Neuchâtel
- Participation au Forum du bilinguisme à Bienne

- Concours de rédaction auprès des stagiaires du CFJM (Centre de formation au journalisme et aux médias)
- Présence aux *Estivales du Livre* à Montreux en juin 2021
- Présence à *Textures-rencontres littéraires*, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2021 à Fribourg
- En octobre, présence au Festival de la correspondance *Lettres de Soie* à Mase (Valais)

### 10. Propositions individuelles et divers

Le Président donne la parole à Pierre Santschi, membre de notre association, reconnaissant de pouvoir présenter ici, quoiqu'assez brièvement, son petit recueil *Du Déni béni au labo du Beau*, choix de pensées philosophiques et politiques en stances classiques. Merci à M. Santschi pour son intéressant exposé, félicitations en particulier de Philippe Bataillard. Dans notre prochaine Feuille de route et/ou dans le site de l'association, nous publierons une présentation de ce recueil avec les coordonnées utiles pour qui voudrait en passer commande.

Le Professeur François Grin, président de la Délégation à la langue française, de son côté, nous parle du réseau OPALÉ, de sa restructuration, de ses collaborations avec les universités belges, françaises et canadiennes et des publications de cette entité. Il explique l'importance de l'usage du français et de l'anglais dans les universités. Différents documents et publications pourraient intéresser les membres de notre association : *Inclure sans exclure*, de A. Dister et M.-L. Moreau et *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable ?* Actes du colloque de 2016 à Québec sur les anglicismes. Nous ferons la promotion de ces ouvrages dans notre prochain bulletin et/ou notre site, avec indication des références.

Merci au Professeur François Grin pour son intervention appréciée, qui met un terme aux débats proprement dits de l'assemblée générale. Et l'heure est venue d'accueillir notre invité, arrivé les bras chargés d'exemplaires de sa revue qu'il dit souhaiter distribuer pour ne pas avoir à les ramporter !

Jean-François de Pietro, linguiste, de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) et membre du comité de rédaction (plurilingue) de *Babylonia*, remercie le comité de Défense du français de son invitation, qui lui donne l'occasion de présenter sa revue et, pourquoi pas, de récolter quelques adhésions à son association.

Et c'est avec un bel enthousiasme qu'il nous en parle ! Née en 1991, c'est une revue suisse, plurilingue, qui promeut une cohabitation active entre les régions linguistiques du pays (trois éditions par an). Elle est notamment consacrée à l'apprentissage et à l'enseignement des langues, outil de travail pour toutes les personnes qui s'occupent professionnellement d'apprentissage, d'enseignement et de didactique des langues. Elle aborde également, par exemple, des thèmes liés à la politique des langues de notre pays et, notamment, à la défense des langues lorsqu'elles s'avèrent menacées. Chaque numéro a d'ailleurs son propre thème. Notre invité insiste sur la valeur du plurilinguisme, véritable diversité culturelle. « La meilleure défense du français passe par le respect du plurilinguisme ». M. de Pietro fait distribuer à chaque participant l'édition 1/20 de cette revue consacrée « au français en Suisse ». Un grand merci !

C'est bien de la référence à la Tour de Babel de la Bible qu'est né le nom de cette revue, nous dit Jean-François de Pietro, pour répondre à l'interrogation de Mme Anne Cendre.

Vu l'intérêt suscité par les propos de notre invité, les échanges auraient pu se prolonger, mais le Président de Défense du français, étant donné l'heure avancée, doit à regret clore la séance, non sans avoir encore chaleureusement remercié chacun de sa présence et de sa participation et, en particulier, Jean-François de Pietro.

Applaudissements.

PV GiBo